

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2016

TRANSPARENCE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET MODERNISATION DE LA VIE
ÉCONOMIQUE - (N° 3939)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL99

présenté par

M. Colas, rapporteur pour avis au nom de la commission des finances

ARTICLE 19

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.